

Faut-il maintenir le grand oral du bac ?

Si certains demandent l'annulation de cette épreuve inédite au profit du contrôle continu, d'autres voix s'élèvent pour en pointer les avantages.

OUI / « C'EST UNE BONNE OCCASION DE S'ENTRAÎNER AVANT LE PASSAGE DANS LE SUPÉRIEUR »

PAR OLIVIER JAOUÏ

Cette épreuve qui dure vingt minutes et se déroule en trois temps – exposé de l'élève sur l'une des deux questions portant sur ses spécialités, discussion avec le jury, échange sur son projet d'orientation – est totalement inédite. Mais l'avantage est que le candidat a la possibilité de préparer en amont un sujet qu'il a choisi. Il n'y aura donc pas de surprise. Pour rassurer les lycéens, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé quelques aménagements. Les candidats pourront notamment s'appuyer sur les notes prises pendant le temps de préparation. Ils remettront également aux examinateurs un courrier rédigé par leur enseignant listant les points du programme qui n'auront pas été suffisamment – voire pas du tout – étudiés durant cette année particulière.

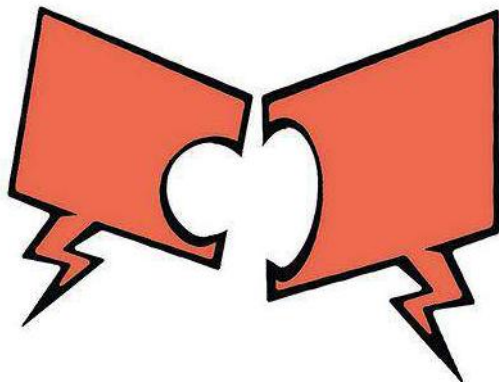
La crise sanitaire n'a évidemment pas facilité la préparation, mais le travail, qui consiste essentiellement à collecter

de l'information, à l'organiser et à l'énoncer, ne me paraît pas insurmontable et a pu souvent être anticipé. Oui, certains jeunes sont naturellement plus à l'aise que d'autres lorsqu'il s'agit de prendre la parole. Mais la préparation de cette épreuve va justement permettre aux plus timides ou à ceux qui n'ont pas conscience de leur potentiel de faire tomber certaines barrières. C'est également une bonne occasion de s'entraîner avant le passage dans le supérieur, où l'on considère souvent que ce point est acquis, ce qui est parfois loin d'être le cas. L'élève va se retrouver confronté à des examens oraux, des colles en prépa, des prises de parole publiques.

Même si les lycéens étaient déjà encouragés, par le passé, à s'exprimer, par exemple à l'occasion d'exposés ou pendant les cours de langues, la perspective de cet examen va donner une

impulsion supplémentaire, car cet oral représente 10 % de la note globale en voie générale et 14 % en voie technologique. Dans les établissements, je constate d'ailleurs qu'il y a une vraie mobilisation des équipes. De nombreux élèves seraient frustrés par l'annulation de l'épreuve, et je suis sûr que ces derniers pourront compter sur la bienveillance des jurys, qui sont, eux-mêmes, constitués de professeurs de lycée. *

Olivier Jaoui, spécialiste de la prise de parole en public, directeur de la collection Mission Grand Oral aux éditions Nathan.



NON / « LE CARACTÈRE INÉGALITAIRE DE CETTE ÉPREUVE A ÉTÉ RENFORCÉ PAR LA CRISE SANITAIRE »

PAR SOPHIE VÉNÉTITAY

Dès le départ, nous avons pointé du doigt l'aspect profondément inégalitaire du grand oral. On sait que la maîtrise de la prise de parole en public est une compétence très marquée socialement. Or, à partir du moment où aucun temps de préparation dédié à cette épreuve n'est prévu, les inégalités ne peuvent que se renforcer.

A ces difficultés initiales sont venues s'ajouter celles engendrées par la crise du Covid-19. Les établissements scolaires ont été amenés à s'organiser différemment. Dès le mois de novembre, certains sont passés en mode hybride (mélange de présentiel et de distanciel), d'autres ont basculé plus tard, ou bien pas du tout. Donc tous les lycéens n'ont pas pu travailler de la même façon.

Des collègues ou des élèves nous ont confié qu'ils n'avaient eu le temps de préparer correctement qu'une seule des deux questions. Il faut aussi savoir que les consignes ont été données très tardivement aux enseignants, qui sont, aujourd'hui encore, confrontés à des informations parfois contradictoires.

La troisième partie de l'épreuve, qui concerne le projet d'orientation du candidat, est particulièrement problématique. Avec la période de pandémie que nous vivons, interroger les élèves sur leurs projets, les évaluer selon leur capacité à se projeter dans l'avenir, les questionner sur des aspects personnels ne nous semble pas être une bonne idée.

Voilà pourquoi nous continuons de demander l'annulation de cette épreuve, même si cette perspective nous paraît de plus en plus improbable. Car ce grand oral représente le totem de la réforme de Jean-Michel Blanquer. C'est un marqueur de réussite pour le ministre, qui veut pouvoir cocher cette case quand viendra le temps du bilan. *

Sophie Vénétitay, professeure de sciences économiques et sociales, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU.